Top départ pour le conseil municipal des jeunes !

Le conseil municipal des jeunes (CMJ) a officiellement été installé le samedi 7 novembre 2026, lors d’une cérémonie sous la présidence de Monsieur le Maire et en présence de Marie-Ange Lemoine, adjointe au maire déléguée à la jeunesse.



Composée de **treize jeunes Sannoisiens âgés de 13 à 17 ans**, sélectionnés par un jury fin octobre, cette nouvelle instance citoyenne leur permettra, pendant deux ans, de faire entendre leur voix, de porter des projets et de participer activement à la vie de leur commune.

Les treize jeunes conseillers municipaux entament donc un **mandat de deux ans**, placé sous le signe de l'engagement, du dialogue et de l'action collective.

Véritable espace d'expression et de participation citoyenne, le CMJ offre, en effet, aux jeunes Sannoisiens l'opportunité de **devenir acteurs de leur ville** : échanger sur les sujets qui les concernent, partager leurs idées, prendre des initiatives, imaginer et construire des projets concrets pour améliorer leur quotidien. Ils auront aussi l'opportunité de visiter des lieux institutionnels (Sénat, Assemblée Nationale…) afin de mieux connaître le fonctionnement des instances de la République.
Ils seront également invités à **participer aux cérémonies officielles** de la ville comme ce fut le cas le 11 novembre dernier pour la commémoration de l'Armistice de la Première Guerre mondiale.
Autant de missions qui les attendent au cours de leur mandat.



« Le premier Conseil Municipal des Jeunes de Sannois est officiellement installé. Composé de jeunes de 13 à 17 ans venus de quartiers et d'établissements scolaires différents, il réunit des adolescents désireux de s'engager pour leur ville. Je suis particulièrement fière de voir aboutir, après sept mois de mandat, cet engagement pris devant les Sannoisiens. Les jeunes conseillers pourront désormais faire entendre leur voix et porter des projets qui répondent à leurs attentes et à celles de leur génération.»

Marie-Ange LEMOINE - Adjointe au maire déléguée à la jeunesse, aux sports et à la gestion des salles

Le service enfance jeunesse

Hôtel de Ville
Place du Général Leclerc
1er étage
95110
Sannois
Tél. 01 39 98 20 70
inscriptionperiscolaire@sannois.fr

Accueil du public
Lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Mardi et jeudi de 8h30 à 12h30

Fermé le samedi

Liens utiles
Découvrez le trombinoscope des membres du conseil municipal des jeunes